



Listen to this article

*« Accorde-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur qu'il ne te livre au juge, que le juge ne te livre à l'officier de justice, et que tu ne sois mis en prison. Je te le dis en vérité, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé le dernier quadrant. » - Matthieu 5 : 25, 26.*

*« Lorsque tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, tâche en chemin de te dégager de lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'officier de justice, et que celui-ci ne te mette en prison. Je te le dis, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière pite. » - Luc 12 : 58, 59.*

On nous a demandé si ces versets enseignent que les hommes qui ne sont pas en paix avec Dieu dans la vie actuelle, seraient contraints de payer leur dette par des souffrances semblables au purgatoire pendant le règne de mille ans de Christ, avant d'accéder à la vie éternelle. Nous répondons que non ; cette interprétation est en contradiction avec l'enseignement des Écritures sur le « salaire du péché ». « *Car, le salaire du péché, c'est la mort.* » - Romains 6 : 23.

Considérant cette parole de notre Seigneur dans son ensemble, on y découvre un sens différent. En Matthieu 5 : 16-20, la loi de Moïse représente la grande échelle du jugement divin, qui implique tout le monde, même les scribes et les pharisiens qui étaient - du moins extérieurement - les observateurs de la loi les plus stricts. Sachant que tous ont péché, que tous étaient loin d'observer les ordonnances de la loi, chaque Juif devait avoir à cœur de se repentir et de se réconcilier avec Dieu ; chacun aurait dû reconnaître ses fautes, tant qu'il était en chemin avec son adversaire (son accusateur, la loi juive), et avant que le jugement final ne soit rendu.

Autrefois, le peuple juif était en grand jugement. Leur Messie, annoncé de longue date, était venu pour accomplir les promesses abrahamiques de bénédictions. Mais les Juifs ne connaissaient pas leur situation et refusèrent le message de salut de Jésus-Christ. S'ils

avaient compris leur incapacité à accomplir la loi, s'ils avaient recherché la grâce et la miséricorde, ils auraient été prêts à accueillir « *l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde* », que Dieu avait prévu pour eux.

Seul un « reste », un petit nombre de personnes, qui cherchaient la miséricorde, considéraient Christ comme étant le Fils du Dieu vivant, le chemin, la vérité et la vie pour eux : le Sauveur du jugement de l'alliance de la loi. « *Mais à tous ceux qui l'ont reçue [la lumière] ... elle a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu* » (Jean 1 : 12). Ils furent libérés [du jugement] par la liberté que donne Christ et devinrent enfants de Dieu - selon l'alliance abrahamique que Jésus-Christ ouvrit pour eux, par son sacrifice et son sang versé. Ce « reste » fut sauvé, il avait fait la paix avec son « adversaire » sur le chemin du jugement. - Romains 9 : 27-29 ; 11 : 5, 7-11.

Les autres, qui ne connurent pas le temps où ils furent visités (Luc 19 : 44), devinrent spirituellement aveugles - « sont tombés dans l'endurcissement » - comme l'exprime l'apôtre en Romains 11 : 25. Le poids de leur jugement retomba sur toute la nation. Ils avaient préféré les ténèbres à la lumière (Jean 3 : 19). Ils récoltèrent ce qu'ils avaient semé.

La grâce divine fut enlevée aux Juifs au « double » : ils subirent une période de disgrâce, aussi longue que le temps de faveur dont ils avaient bénéficié précédemment. De cette manière, ils furent contraints de payer jusqu'au « dernier centime », car « *la colère a fini par les atteindre* » - 1Thessaloniens 2 : 16.

Luc (12 : 54-57) confirme ce qui vient d'être dit. Le Seigneur s'écrie : « *Hypocrites ! Vous savez discerner l'aspect de la terre et du ciel ; comment ne discernerez-vous pas ce temps-ci ?* » Pourquoi ne voyez-vous pas que vous vivez au jour de l'épreuve et que vous êtes maintenant, en tant que peuple, sur le chemin du jugement ? Pourquoi ne reconnaissez-vous pas votre incapacité à garder l'alliance de la loi ? Mais, vous vous glorifiez de la loi, au lieu de rechercher la grâce et la miséricorde qui sont à votre porte. Pleins de fierté et d'hypocrisie, vous vous approchez de Dieu avec les lèvres, alors que votre cœur est loin de Lui.

En résumé, nous pouvons expliquer notre étude de la façon suivante : Notre Seigneur s'adresse ainsi à la nation juive : « *Accorde-toi promptement avec ton adversaire* » - la loi divine qui condamne le pécheur à mort (Romains 7 : 10). C'est-à-dire, admetts que le

jugement est juste, parce que tu ne peux pas atteindre à sa véritable exigence. Accorde-toi vite avec ton adversaire, tant que tu es en chemin avec lui. Autrement dit : accepte la grâce qui t'est accordée en tant que nation par la foi en Jésus-Christ, qui par son sacrifice, te réconciliera avec lui et te libérera de la loi – afin que ton adversaire (la loi à laquelle tu ne peux pas satisfaire, bien que tu le prétendes) ne risque de te livrer au juge (le juste jugement de Dieu), que le juge ne te livre au garde (une puissance qui exécute la loi) et qu'il ne te mette en prison (la terrible situation dans laquelle le peuple juif se trouve, depuis qu'il a rejeté le Messie).

Le peuple est « en prison » depuis ce temps-là. Spirituellement parlant, il est toujours en prison. « *Je te le dis, en vérité, tu ne sortiras pas de là, que tu n'aies payé le dernier centime.* » Quand le privilège de la vocation céleste de l'Âge de l'Évangile, d'abord offert à Israël, cessera, alors l'aveuglement d'Israël disparaîtra (Romains 11 : 25). Il aura ainsi payé le « dernier centime [quadrant] ». La bénédiction de la promesse faite à Abraham et à Isaac fut perdue pour lui (Galates 3 : 16 ; 4 : 28). Elle lui a été offerte, mais il n'en a pas voulu.

TA - Juillet-Août 1985